

**10 Port-Gentil**

**Célébration de la Sainte-Geneviève**

**Les gendarmes fêtent l'événement dans l'apothéose**

**SYM**  
Port-Gentil/Gabon

À l'instar des autres maréchaussées du monde, les gendarmes du Gabon en général, et ceux de la capitale économique en particulier, ont célébré, vendredi dernier, leur sainte patronne : "La Sainte-Geneviève".

L'ESPLANADE de l'ancienne base de la gendarmerie nationale locale, sise à quelques encablures de l'aéroport international Ali Bongo Ondimba, dans le premier arrondissement, a servi de cadre aux festivités.

Les manifestations étaient placées sous l'autorité du colonel Pango Mbembo, commandant de la région-centre-ouest.

Au menu de cette fête qui a réuni la presque totalité des gendarmes en service



Photo : Koumouss

Les gendarmes de la cité pétrolière étaient tous là.

dans la cité pétrolière, il y avait un culte officié par l'abbé Gérald qui, dans son homélie tirée essentiellement des épîtres de Jean, et du livre de l'Apocalypse, a attiré l'attention des gendarmes sur la nécessité de cultiver toujours en eux, le courage et la foi. Et cela, a-t-il dit, « pour être à l'image de cette femme de foi et courageuse, que fut la brave Geneviève, qui a résisté

contre l'opresseur, alors que les hommes avaient commencé à quitter Paris». Avant d'ajouter pour la pe-



Photo : Koumouss

De nombreuses personnalités dont la procureure générale près la Cour d'appel de Port-Gentil étaient présentes.

tite histoire : « (...), la brave Geneviève avait appelé les populations à la résistance jusqu'à la libération de la

ville de Paris (...). Que les hommes fuient s'ils ne veulent pas se battre, les femmes imploreront Dieu,

et tant qu'il entendra nos prières, nous vaincrons ! avait-elle clamé (...) Grâce donc à sa bravoure, elle était devenue la seule autorité et le seul espoir des populations». Depuis lors, la gendarmerie a adopté comme sa sainte patronne la Sainte-Geneviève. Ces retrouvailles entre gendarmes de la capitale économique a donné l'occasion au colonel Pango Mbembo de remercier les différents participants. Tout en leur donnant rendez-vous l'année prochaine. Cette fête étant inscrite au nombre des activités annuelles de la maréchaussée gabonaise.



Photo : Koumouss

L'abbé Gérald, lors de son homélie.

**Clic-clac**

**Accès interdit au nouveau port**



Photo : Sidonie Ambonguilla

**FAE**  
Port-Gentil/Gabon

LES pluies qui se sont abattues ces derniers temps dans la ville de Port-Gentil ont rendu certaines voies impraticables, voire inaccessibles. D'où la prudence observée par de nombreux transporteurs urbains qui, à la moindre pluie diluvienne, évitent d'emprunter les rues qui se retrouvent inondées. De

peur des surprises désagréables. Comme tomber dans un trou béant par mégarde. Et comme il vaut mieux prévenir que guérir, la principale artère donnant accès au nouveau port a été interdite d'accès momentanément aux véhicules. Une partie non négligeable du parcours devra, jusqu'à nouvel ordre, se faire à pied par les employés des sociétés installées dans ledit périmètre.



**MINISTÈRE EN CHARGE DE LA FORÊT**  
**CONTRÔLE DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER**  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION GENERALE DES FORETS



**Avis d'Appel d'Offres**

Fourniture de matériels divers pour les Services Déconcentrés du Ministère en charge de la Forêt.

Appel d'Offres N° 058/Inv/Equi/035

Date : 10 décembre 2018

Nom du Projet : Contrôle de l'Aménagement Forestier (CAF)

Convention AFD N° 1169.01.G, du 27/12/2013

**Avis d'Appel d'Offres**

Le Ministère des Eaux et Forêts chargé de l'Environnement et du Développement Durable (MEFEDD) a obtenu, dans le cadre d'Accord de Conversion de Dettes (ACD), un financement de la France, représentée par l'Agence Française de Développement pour financer le coût du **Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier (CAF)**. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des équipements pour les Services Déconcentrés du Ministère en charge de la Forêt.

Le **Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier (CAF)** invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture des équipements ci-dessous énumérés :

- **Lot n°1** : Matériels informatiques (29 ordinateurs, 29 imprimantes, 29 onduleurs, antivirus + Windows + office);
- **Lot n°2** : Matériels de contrôle forestier (20 compas forestier, 10 décamètres 30/50 m, 7 Rubans diamétrique 3 m, 15 Rubans diamétrique 5 m, 4 Rubans spencer 25 m, 7 Ficelles de 30m et 6 Topofilis) ;
- **Lot n°3** : Matériels de camping (27 Hamacs, 27 sacs à dos, 27 Torches frontale, 22 Torches à longue portée, 27 Imperméables, 12 Trousses de secours de terrain, 22 Sifflets professionnel, 47 Machettes et 28 Limes pour machettes) ;
- **Lot n°4** : Matériels d'orientation (20 GPS, 14 Boussoles Topochaix, 6 Boussoles Brunton GEO Transit, 14 Clisimètres et 6 Dendromètres Vertex) ;
- **Lot n°5** : 1 Traceur (imprimante A0) ;
- **Lot n°6** : 17 Photocopieurs noir et blanc.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent

obtenir, du **lundi 10 décembre au vendredi 14 décembre 2018, entre 07h30 à 15h30**, des informations supplémentaires, les modalités de retrait des **Dossiers d'Appel d'Offres** dans les locaux de la Cellule de **Coordination du Projet Contrôle de l'Aménagement Forestier (CAF)**, Quartier : Bas de Gué-gué, 2ème étage de l'immeuble IVALA ; B.P. 12 278, Libreville, Gabon, Tél : +241 01 44 25 82 ; Courriels : [caf gabon@gmail.com](mailto:caf gabon@gmail.com), [inguezadavid@gmail.com](mailto:inguezadavid@gmail.com); Contact : Monsieur David INGUEZA, Coordonnateur

Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des **Clauses Administratives et Générales** sont ceux du **Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures** de l'Agence Française de Développement.

Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs Lot(s) tels que définis dans le Document d'Appel d'Offres.

**Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 18 janvier 2019 à 15 heures 30** et devront comprendre une garantie de soumission d'un montant au moins égal à deux pour cent (2%) du montant de l'offre.

La date d'ouverture des offres sera communiquée ultérieurement aux Soumissionnaires qui pourront assister à cette ouverture, s'ils le souhaitent.

Les exigences en matière de qualifications et les informations détaillées sont présentées en section III du Document d'Appel d'Offres.



Le Coordonnateur

David INGUEZA